

(1) Époux ou Père

Prénoms Nicolas, Aimé, André

Nom<sup>(2)</sup> BLAIZE

Né<sup>(3)</sup> le 03 septembre 1987

à 18 heures 42

à Villeneuve-St-Georges

Val de Marne

Fils<sup>(4)</sup> de<sup>(5)</sup> Alain, Jean-Louis, Emile  
BLAIZE

et de<sup>(5)</sup> Corinne, Michèle MARAULT

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n° 2227**

le<sup>(6)</sup> - 9 JAN. 2015

Mentions marginales<sup>(7)</sup>

L'officier de l'état civil



Mariage célébré à

le

Il a été déclaré<sup>(8)</sup>

(1) Épouse ou Mère

Prénoms Marie, Françoise, Simone,  
Thérèse  
Guigné

Née<sup>(3)</sup> le 15 juillet 1986

à 16 heures 30

à Nantes (Loire-Atlantique)

Fille<sup>(4)</sup> de<sup>(5)</sup> Grégoire, Christophe, René  
Guigné

et de<sup>(5)</sup> Françoise, Marguerite, Thérèse  
Hélias

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n° M 1153**

le<sup>(6)</sup> 28 JAN 2015

Mentions marginales<sup>(7)</sup>



Extrait délivré conforme à l'**acte de mariage n°**

Mentions marginales<sup>(7)</sup>

le

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Écrire selon le cas « Époux ou Père » ou « Épouse ou Mère »

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1<sup>re</sup> partie : ..... 2<sup>de</sup> partie : ..... ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... »

(3) Écrire selon le cas « Né » ou « Née »

(4) Écrire selon le cas « Fils » ou « Fille »

(5) Prénoms et NOM des Parents

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait

(8) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le ... par Me ..., notaire à ... »